

AFFICHAGE EXTERNE

ENSEIGNANTS/ENSEIGNANTES EN GÉNIE ÉLECTRIQUE



- ▶ **Statut** : Contractuel [4 postes à temps complet année et une charge à temps partiel]
- ▶ **Salaires annuel*** : Entre 57 484\$ et 110 711\$
*La détermination de l'échelon est selon la scolarité et l'expérience. Le salaire est également *au prorata* de la tâche

Faites briller votre savoir-faire dans un cégep de proximité en pleine effervescence!

- ▶ 3 campus et autres centres intégrés, ensemble vers une mission éducative;
- ▶ Travail d'équipe et projets variés pour s'impliquer;
- ▶ Activités sportives et sociales variées pour apprendre à connaître la communauté;
- ▶ Campus principal avec salle d'entraînement (gratuite), cafétéria, café et bibliothèque.

NATURE DU TRAVAIL

Dans le cadre de vos fonctions d'enseignant ou d'enseignante en **Génie électrique : automatisation et contrôle**, vous évoluerez dans un département dynamique. Vous travaillerez principalement en laboratoire avec des groupes d'étudiants restreints et du matériel à la fine pointe de la technologie. Vous enseignerez autant la robotique, l'automatisation, l'instrumentation, le contrôle, la gestion de l'énergie électrique que les réseaux de communication et IOT. Voici quelques équipements et logiciels utilisés pour l'enseignement :

- | | |
|--|--|
| ▶ Robots industriels Yaskawa et Fanuc ; | ▶ Centre de contrôle moteur (MCC); |
| ▶ Systèmes de vision (Cognex, Keyence); | ▶ Variateur de vitesse (ABB, Schneider, Allen-Bradley, Sew); |
| ▶ Automates Allen-Bradley ou autres; | ▶ Convertisseurs de puissances; |
| ▶ Contrôle de mouvement(s); | ▶ Contrôles de procédés et boucles de régulations; |
| ▶ Logiciels de supervision Intouch et Factory Talk View, DCS Delta V, LabVIEW, Labvolts; | ▶ Capteurs (HART, IOlink), Passerelles, acquisition et traitement des données. |

SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE

- ▶ Détenir un diplôme universitaire en génie électrique, en génie de la production automatisée ou toute autre formation universitaire pertinente*;
- ▶ Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC)* en génie électrique, un atout;
- ▶ Posséder de l'expérience de travail dans le domaine de l'automatisation, du contrôle ou de l'électricité de puissance;
- ▶ Avoir des connaissances en automatisation et/ou en électricité.
- ▶ Avoir de l'expérience en enseignement collégial, un atout.

*Les équivalences de diplômes pour les études hors Québec reconnues par les instances compétentes sont admissibles.



AUTRES EXIGENCES

- ▶ Être en mesure de s'intégrer à l'équipe et à la structure départementale;
- ▶ Apte à animer un groupe d'étudiants et d'étudiantes de façon dynamique et créative;
- ▶ Être en mesure d'assurer un travail de qualité à travers la planification, la réalisation et l'organisation de votre travail;
- ▶ Réussir un test portant sur la maîtrise de la langue française.

AVANTAGES SOCIAUX*

Finances et retraite	Santé et bien être	Développement	Temps et flexibilité
<p>Régime de retraite à prestation déterminée (RREGOP)</p> <p>Reconnaissance expérience pertinente et scolarité dans la détermination du salaire</p> <p>Partenariats commerciaux et avantages</p>	<p>Programme d'aide aux employés et télémédecine</p> <p>Assurances collectives</p> <p>Clinique-école en soins infirmiers et en physiothérapie</p>	<p>Programmes de formations et de perfectionnement</p> <p>Possibilité d'avancement professionnel</p>	<p>8 jours fériés payés</p> <p>Horaire flexible</p>

*sous réserve des règles d'adhésion

COMMENT POSTULER ?

Déposez votre candidature dans la section **TRAVAILLER AU CÉGEP** de notre site web du 6 avril 2026 au 11 juin 2026 :

<https://www.cegepvalleyfield.ca/travailler-au-cegep/?Type=Poste+sp%C3%A9cifique+affich%C3%A9&Concours=E-243-01#postuler>

Notre équipe de la dotation évaluera les candidatures périodiquement.

Conséquemment, l'affichage pourrait être retiré avant terme.

Le Cégep de Valleyfield souscrit à un programme d'accès à l'égalité et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les personnes autochtones et les personnes en situation de handicap à présenter leur candidature. Au besoin, des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins. **Seules les personnes retenues par le comité de sélection seront contactées.**

